



34 engagements du MCD

Projet de société du MCD

34 engagements du MCD

CV de Me Mouhamed TCHASSONA TRAORE

**I – DIPLOMES ET FORMATIONS
PROFESSIONNELLES**

1983 – 1984 : BACALAUREAT série B au lycée moderne de Sokodé

1987 – 1988 : LICENCE en Droit privé de l'Université du Bénin (Lomé-Togo)

1988 – 1989 : MAITRISE en Droit privé de l'Université du Bénin (Lomé-Togo)

1990 – 1993 : Formation Notariale suivie de Stage à l'Etude de Me AMAVI AYITE HILLAH, notaire à Lomé, 11 rue de Chemin de Fer

Juin 2008 : Diplômé en Droit International du Déplacement Intérieur de l'Université Internationale de SANREMO – Italie

Septembre 2000 : Formation spécialisée à l'Université d'été JUY en JOSIAS (FRANCE) en:

- Procédures civiles d'exécutions
- Gestion des collectivités locales

Du 26 au 30 mars 2001 : Participation au séminaire sur le perfectionnement des notaires en droit des affaires OHADA à Yaoundé au Cameroun

Du 09 au 27 avril 2001 : Participation à la session de formation de formateurs auxiliaires de justice à Porto-Novo au Bénin.

II – EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

1993 – 1995 : Attaché de justice près le Parquet d'Instance de Lomé ;

24 Décembre 1994 : Nommé à la 25^{ème} charge de notaire à Lomé (Togo) suivi de l'entrée en exercice pour compter de Juillet 1995 en qualité de notaire ;

Février 2000 – Mars 2002: Président de la Première Chambre des Notaires du Togo;

Mars 2002 - Avril 2008 : Président de la Chambre Nationale des Notaires du Togo ;

Novembre 2001 - Novembre 2007 : Président du Fonds Africain de Garantie Notariale et Sécurité sociale des notaires ;

Octobre 2004 – Octobre 2010: Membre de la Commission Sécurité Sociale des Notaires de l'UINL et vice-président depuis Octobre 2007 ;

Octobre 2004 à ce jour : Conseiller Général de l'Union Internationale du Notariat ;

Juin 2005 à ce jour : Membre du Conseil d'Administration de l'Association du Notariat Francophone ;

Novembre 2007 à Octobre 2010 : Secrétaire de la Commission des Affaires Africaines (CAAF) de l'Union Internationale du Notariat (UINL) ;

Depuis 2006: Membre de la Commission Nationale de Modernisation de la Législation et Président de la sous-commission Reforme du Droit Foncier ;

De 2006 à 2010 : Membre de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et Président de la sous Commission Promotion des Droits de l'Homme ;

Depuis 2009 : Expert Notarial et Contributeur du Rapport Doing Business de la Banque mondiale ;

Depuis Octobre 2011 : Expert Notarial pour le Groupe de Travail « TITREMENT » de l'Union Internationale du Notariat ;

Octobre 2010 –Octobre 2013 : Légisconsulte près la Commission de Coopération Notariale Internationale (CCNI) de l'Union Internationale du Notariat (UINL) ;

Octobre 2014- Octobre 2019 :

- Membre du Conseil de Direction de l'Union Internationale du Notariat Latin (UINL)
- Membre de la Commission Consultative de l'Union Internationale du Notariat (UINL)

- Président de la Commission des Affaires Africaines de l'Union Internationale du Notariat (CAAF/ UINL)

Octobre 2016 - octobre 2019 : Vice-Président de l'union internationale du notariat

Depuis 2015 : Chargé de cours en Master Professionnel Droit Notarial à la faculté de Droit de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) mis en place à mon initiative au bénéfice des jeunes des 19 pays africains membres de l'union internationale du Notariat

Depuis 2018 : Chargé de Cours en droit des contrats à la faculté de droit de l'UNIVERSITE de Parakou (Benin)

III – ACTIVITES POLITIQUES

1998 – 2006 : Membre du bureau national et Président de la Commission Politique du parti politique dénommé : Parti pour la Démocratie et le Renouveau (PDR)

A ce titre, membre de la délégation du PDR aux pourparlers inter-togolais :

- de 1998 ayant abouti aux ACCORDS CADRES DE LOME

- et du Dialogue politique de 2006 ayant abouti à l'Accord Politique Global (APG) le 20 Aout 2006 sous la Médiation de son Excellence, le Président Blaise COMPAORE du Burkina Faso.

Novembre 2006 à ce jour : Membre Fondateur et Président National du Parti politique dénommé Mouvement Citoyen Pour la Démocratie et le Développement (MCD) au Togo.

Depuis 2007 : parti politique ayant pris part pratiquement à toutes les élections:

a) législatives : 2007 et 2013

b) Présidentielle: 2015 avec un projet de société avec comme slogan « UN AUTRE TOGO EST POSSIBLE »

c) et locales : 2019

Notre parti a, depuis sa création, appartenu aux grandes coalitions des partis politiques de l'opposition (Coalition Arc en ciel, le Groupe des Six, la coalition des 14 et actuellement la Coalition Renouvelée)

IV – AUTRES ACTIVITES MILITANTES

De 1993 à 1997:

- Membre fondateur de l'Association dénommée Association Pour la Sensibilisation et la Démocratie (ASED)
- Membre fondateur de l'ONG Démocratie et non-violence en Afrique
- Membre fondateur de l'ONG Cercle de Réflexion et D'Orientation d'Actions de Développement (CROAD). Pendant cette période, conduite de plusieurs activités dont :
 - En 1993 participation à la Formation des électeurs à travers tout le Togo ;
 - en 1996 la formation des chefs traditionnels du Togo aux droits de la femme pour le compte de l'ONG LA COLOMBE et
 - en 1997 la Formation des populations Électrices aux droits de vote et processus électoral.

Depuis Avril 2014 : Membre de l'Organisation mondiale pour la paix

V- DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- ❖ Compagnon de MELVIN JONES du LIONS CLUB INTERNATIONAL
- ❖ Ambassador For Peace de Universal Peace Federation - Interreligious and International Federation For World Peace
- ❖ Grand Croix de l'Ordre National du Notariat Colombien
- ❖ Condecoracion de la Comision de Asuntos Americanos « C.A.A » al MÉRITO NOTARIAL, en El grado Maximo de GRANCRUZ.
- ❖ Chevalier de l'Ordre du Mono, de la REPUBLIQUE DU TOGO

Table des matières

INTRODUCTION	7
CHAPITRE I: LE DOMAINE POLITIQUE.....	9
1. Politique intérieure.....	9
2. Réconciliation Nationale.....	10
3. Réaffirmation des principes aux valeurs démocratiques	10
5. Réforme du cadre électoral.....	12
6. Réformes constitutionnelles: pour ce qui concerne les réformes constitutionnelles:.....	13
7. L'administration du territoire.....	13
8. La décentralisation	14
9. Dépense et Sécurité Nationale	16
11.Stratégie de prévention contre l'intégrisme religieux : contribution du MCD	18
12. De la politique extérieure	21
CHAPITRE II: LE DOMAINE ECONOMIQUE	24
13. Les Finances publiques	25
14. L'Agriculture.....	26
15. Elevage.....	27
16. Energie	28
17. Les mines	29
18. Les phosphates, une ressource importante du Togo.....	29
19. Une gestion équitable et durable des minerais.....	30
20. L'industrie	30
21. Le commerce.....	31
22. Les transports.....	33
23- Les Postes et Télécommunications.....	34
23. Le tourisme.....	35
24. L'artisanat	35
25. Environnement	36
CHAPITRE III. : LE DOMAINE SOCIAL ET CULTUREL	37
26. L'alphabétisation	37
27. L'enseignement maternel et primaire	39

Projet de société du MCD

28. L'enseignement secondaire	40
29. L'enseignement supérieur et universitaire.....	41
30. L'enseignement privé	43
31. La santé publique.....	44
32. Le logement.....	45
33. Les emplois	46
34. Sports et loisirs.....	48
CONCLUSION	49

INTRODUCTION

Aujourd'hui, beaucoup de pays en Afrique peuvent se féliciter des changements profonds et positifs qu'ils ont opérés dans la construction de la démocratie et de l'Etat de droit. Cependant, le Togo peine à trouver le chemin du respect des valeurs humaines, dans l'instauration de la justice, la paix, la recherche du bien-être individuel et collectif de ses citoyens.

Dans la recherche de meilleures conditions de vie, la classe politique a usé de son intelligence ainsi que de sa volonté pour agir sur l'environnement social, économique, juridique, institutionnel, constitutionnel et sécuritaire. C'est un énorme travail qui ne peut être exécuté et réalisé qu'au prix d'un engagement sincère.

Une grande soif de démocratie et de liberté publique est apparue au cours des trois dernières décennies. Celle-ci continue de secouer tous les régimes dictatoriaux comme celui du Togo.

Le peuple togolais, riche de ses diversités, aspire à vivre dans un pays de paix et de justice ; un pays loin du népotisme et de la gabegie ; un pays dans lequel la loi est la même pour tous ; bref un pays où les dirigeants mettent leur savoir-faire et leur volonté au service des citoyens indépendamment de leur appartenance politique, ethnique ou religieuse. Malheureusement, au fil du temps, le Togo rame à contre-courant. L'aspiration du peuple à vivre mieux s'effiloche de jour en jour pour laisser place au désespoir durable.

Le MCD appelle toutes les filles et tous les fils du Togo à se mettre à l'œuvre pour l'instauration d'un « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », afin de mettre ainsi fin à ce système inique de la pensée unique, responsable de tous les maux dont souffre le pays depuis un demi-siècle.

Le MCD réaffirme qu' *«Un Autre Togo est Possible. Et pour y arriver, il est d'une impérieuse nécessité de briser les murailles, remblayer les fossés et construire des ponts» afin de garantir à tous les meilleures chances de réalisation individuelle et du destin commun, dénué de toute craintes sur la marginalisation, la pauvreté, et la crainte de représailles d'une classe politique sur les autres du fait du désir de changement attendu.*

Projet de société du MCD

Le MCD rêve d'un véritable changement au profit de tous, un changement où les mots se transforment en actes. Notre soif d'un Togo où les chances ne seront plus données aux citoyens en fonction de leur appartenance politique, religieuse ou ethnique, est grande. Nous croyons fortement en l'avènement d'un Togo où seul le mérite fait du citoyen un homme heureux et fier d'appartenir à cette communauté d'humains que la Providence a réunis sur un espace de 56.600 km².

Pour y arriver le MCD propose le présent projet de société articulé autour de trois grands axes : le domaine politique, le domaine économique et enfin le domaine socioculturel.

CHAPITRE I: LE DOMAINE POLITIQUE

1. Politique intérieure

Le peuple togolais, depuis les temps coloniaux jusqu'à son accession à la souveraineté internationale le 27 avril 1960, a fait preuve de bravoure par sa résistance farouche face aux colonisateurs. Déjà dès 1957, une partie de son territoire a été amputée au profit du Ghana actuel et une autre cédée de manière irrégulière au Bénin. Comme si cela ne suffisait pas, l'espoir né au lendemain de son indépendance a été étouffé dans l'œuf pour faire place à une dictature qui dure depuis de plus cinquante ans.

L'avènement du vent de l'est qui a fait chuter le mur de Berlin le 09 novembre 1989 au profit de la réunification de l'Allemagne de l'est (République démocratique d'Allemagne) et celle de l'Ouest (République fédérale d'Allemagne), a semé un vent de panique générale dans les grandes puissances coloniales, particulièrement la France dont l'influence dans les changements de régimes en Afrique n'est pas anodine. Pour devancer ces événements dans le continent africain afin d'amorcer la violence au cas où ce vent de liberté atteindrait l'Afrique, ce qui est d'ailleurs inévitable, le président socialiste français de l'époque, François Mitterrand, a réuni les chefs d'Etat africains à un sommet franco-africain du 19 au 21 juin 1990, à La Baule où il prononcera un discours solennel le 20 juin en faveur de la démocratie en Afrique. *« Il est évident que l'aide traditionnelle et la plus ancienne de la France au développement en Afrique sera plus tiède face aux régimes qui se comporteront autoritaires sans accepter l'évolution vers la démocratie mais sera enthousiaste vers ceux qui franchiront le pas avec courage autant qu'il leur sera possible »*, avait-il déclaré. En termes clairs, l'aide de la France au développement en Afrique devait désormais être conditionnée à l'ouverture à la démocratie, à la liberté et au multipartisme. Il est évident qu'aucun développement n'est possible en Afrique sans la démocratie et il n'y aura pas de démocratie sans le développement en Afrique. Ce vent des pays de l'est ayant fait chuter le mur de Berlin ainsi que la conférence de La

Baule en France en faveur de la démocratie en Afrique, ont encouragé les jeunes du continent africain sans repère à braver sans peur, les dictatures du continent. C'est ainsi que le Togo, au terme d'un soulèvement populaire sans précédent, depuis l'instauration du parti unique (RPT), a rejoint les pays en voie de démocratisation mais cet ne sera malheureusement que précaire. Car le pouvoir en place, surpris par le bouleversement en cours, peine à accepter la profonde aspiration du peuple à plus de liberté. Face à cette situation, le pays a connu un frein dans son élan vers un développement harmonieux. Or, la démocratie est un système indispensable pour la réalisation des objectifs fondamentaux de l'homme que sont la paix, le respect des droits de l'homme et l'épanouissement humain.

Pour y arriver, le MCD s'engage à œuvrer pour la consolidation de la démocratie et la bonne gouvernance, à travers une politique responsable prenant en compte les réalités profondes du pays.

2. La Réconciliation Nationale

Au Togo, l'unité nationale est tributaire de la réconciliation. Il est impérieux de reconstituer le tissu social brisé. C'est pourquoi le parti, une fois aux affaires, s'engage à mettre en place :

- ✓ Une grande Commission Nationale pour la Réconciliation tout en rendant effectives les recommandations de la CVJR.
- ✓ Un gouvernement d'union nationale respectant les équilibres régionaux et ethniques.

3. De la réaffirmation des principes aux valeurs démocratiques

Tous les citoyens sont égaux devant la loi, sans aucune distinction d'ethnies, de sexe, de religion, d'opinion et de classe sociale. Aussi allons-nous revoir la place de la femme dans notre Constitution pour lui donner les mêmes droits légaux que l'homme au sein de la société et dans la famille. C'est pourquoi, le MCD envisage de :

Projet de société du MCD

- ✓ Mettre en place des institutions démocratiques fortes qui intègrent les notions d'équilibres régionaux et éthiques dans le recrutement des agents de l'Etat dans les trois piliers fonctionnels que sont : l'administration Centrale, les forces de sécurité et de défense, et enfin la Justice.
- ✓ Faire respecter l'indépendance effective des trois pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire, avec des mécanismes de contrôle et de contrepoids tout en travaillant à élever la conscience du citoyen par rapport à la chose publique, à la liberté individuelle et collective et à la transparence dans la gestion des deniers publics.
- ✓ Rendre obligatoire le vote pour tous les citoyens en âge de voter et garantir une plus large légitimité aux gouvernants, en instituant un minimum de participation des citoyens au vote en dessous duquel toute élection serait invalidée,
- ✓ Prendre des dispositions pour rendre effectif le vote des Togolais vivant à l'extérieur, sans discrimination aucune, dans le respect de l'égalité des droits constitutionnellement garantis,
- ✓ Créer des mécanismes d'alerte et de prévention contre les crimes économiques, les détournements des deniers publics et l'évasion fiscale,
- ✓ Mettre un accent sur une politique qui prend en compte toutes les diversités régionales et ethniques du pays en rendant obligatoire la répartition équitable des ressources et des revenus, sans préjudice au principe d'égalité des chances dans les recrutements des fonctions civiles et militaires.
- ✓ Mener une politique offensive pour éradiquer le phénomène d'enfants fantômes ou apatrides, par l'assouplissement des règles d'établissement des actes de naissance pour tous, et de délivrance de la carte nationale d'identité et du certificat de nationalité. Il en sera de même pour l'établissement des actes de décès. Cette politique permettra à intervalles réguliers de connaître le point démographique du pays, les déséquilibres sociaux et la maîtrise des politiques économiques et sociales.

- ✓ Elever au niveau des priorités l'éducation, la santé, et l'emploi ;

4. Les réformes institutionnelles et constitutionnelles

Depuis l'Accord Politique Global (APG) conclu en 2006, le gouvernement togolais a du mal à mettre en œuvre les réformes institutionnelles et constitutionnelles indispensables pour l'ancrage de la démocratie dans notre pays. C'est pourquoi, une fois élu, l'une des priorités du gouvernement MCD sera de solder ce vieux contentieux sur les réformes, en prenant les engagements ci-après :

. La réforme du cadre électoral

Les questions de redécoupage électoral, du mode de scrutin, du fichier électoral, de la CENI, de la HAAC seront revues.

- ✓ **le redécoupage électoral** : Le découpage actuel pour les élections législatives passées comporte de graves anomalies. C'est pourquoi nous prenons l'engagement de revoir, en nous fondant sur un nouveau recensement général de la population togolaise, le découpage de manière à l'améliorer sur la base de critères géo-démographiques pour corriger l'inégalité dans la répartition des sièges entre les préfectures.
- ✓ **le mode de scrutin** : Le mode de scrutin à deux (2) tours et la limitation des mandats présidentiels réintégrés dans la Constitution de 1992 par l'actuelle Assemblée nationale, seront renforcés par des dispositions constitutionnelles et législatives de sorte à en garantir l'immuabilité et la pérennité.
- ✓ **Le fichier électoral** : Les résultats du RGPH 2010 et les débats sur le fichier électoral actuel montrent que le fichier électoral est totalement corrompu. D'où la nécessité d'un nouveau recensement électoral.
- ✓ **La CENI et ses démembrements** : La CENI doit être repensée et recomposée de manière à mettre fin aux CENI politiques qui ont montré leurs limites et faiblesses.
- ✓ **La Cour Constitutionnelle et la HAAC** : Revoir leur composition, leurs attributions et modes de saisine. Donner la possibilité au citoyen de saisir la cour constitutionnelle, lorsqu'il estime que ses droits constitutionnels sont violés, de quelque manière que ce soit, d'où que cela provienne et quel que soit l'auteur de la violation.

- ✓ **Le Financement de la campagne et de l'Équité Genre** : Le plafonnement des dépenses, le financement à accorder aux listes et les modalités de remboursement des frais de campagne seront revus. La suppression de la caution pour les partis politiques légalement constitués et l'adoption de mesures d'accompagnement de la parité Homme-Femme sont aussi des engagements du gouvernement MCD.
- ✓ **Le couplage des législatives avec les locales** : Le gouvernement MCD s'engage à coupler les législatives avec les municipales et les préfectorales pour des raisons budgétaires,

6. Réformes constitutionnelles:

- ✓ **Le régime politique** : Modalités de nomination (**art 66**) et prérogatives (**Art 77**) du Premier ministre conformément à la Constitution de 1992

7. L'administration du territoire

Le découpage du territoire et son administration sont des facteurs de développement d'un pays. Ils favorisent des équilibres régionaux dans la l'élaboration des politiques de développement économique qui tiennent compte des réalités socioculturelles. Leur maîtrise attire les investisseurs et crée une confiance avec les partenaires au développement.

Le découpage administratif que nous comptons mettre en œuvre, respectera les principes d'indivisibilité de l'État. Pour atteindre ces objectifs, le MCD s'engage à redécouper les régions économiques du pays en se basant sur des critères démographiques, culturels et sociologiques.

Le nouveau découpage de la carte administrative du pays sera défini autour de pôles économiques et passera de cinq à dix régions économiques et se présentera comme suit :

- La région autonome du Golfe qui a pour territoire géographique le grand Lomé. Ceci conduira à faire des arrondissements actuels du Grand Lomé, des préfectures et communes de plein exercice.
- La région Maritime sera composée du reste des préfectures.
- La région des plateaux sera coupée en quatre, à savoir :

Projet de société du MCD

- o Une région du Nord-ouest Plateaux regroupant les préfectures de Wawa, Akébou, Amou
- o Une région du grand Kloto regroupant les préfectures d'Agou, Kloto, Danyi, Kpélé
- o Une région Nord-est Plateaux regroupant Ogou, Est-mono, Anié
- o Une région du Sud-est Plateaux regroupant Haho sud et Haho nord avec chef-lieu Wahala, Moyen-mono et Notsé comme chef-lieu.
- L'actuelle région centrale sera élargie à la préfecture d'Assoli.
- La région de la Kara sera coupée en deux, à savoir :
 - o Les préfectures de la Kozah, Doufelgou, Binah, Kéran ensemble dans la région de la Kara.
 - o Les préfectures de Bassar, Dankpen avec les nouvelles préfectures de Kabou, Bapuré qui seront créées dans la région du grand Bassar.
- La région des Savanes restera intacte

8. La décentralisation

Dans le découpage du territoire, des efforts de forte décentralisation avec une autonomie d'action renforcée des régions seront menés. Le MCD s'engage à :

- ✓ Réformer les régions en changeant le statut des Gouverneurs de Régions, qui en vertu de l'actuelle Loi sur la Décentralisation, sont nommés et soumis au pouvoir central. Ces derniers seront désormais élus pour être présidents de régions. Lesquels auront une forte autonomie de gestion.
- ✓ Renforcer la décentralisation des services publics et administratifs tout en faisant de l'administration territoriale une administration de développement.
- ✓ Nommer des personnalités qui répondent à l'adéquation poste-compétence à tous les niveaux de responsabilité. Les Préfets, sous-préfets et secrétaires

Projet de société du MCD

généraux des préfectures et mairies doivent obligatoirement être des agents formés à l'Ecole Nationale d'Administration,

- ✓ Faire de la commune une véritable base de développement et de démocratie participative,
- ✓ Promouvoir et encourager les jumelages intra-communaux et extra-communaux pour un meilleur maillage territorial.

Aussi, la décentralisation du pays est actuellement menée de telle sorte que les autorités traditionnelles et religieuses n'ont aucun pouvoir réel auprès des populations locales. Notre système de décentralisation doit répondre à une innovation, de sorte à associer la chefferie traditionnelle aux principes de décentralisation moderne. Il s'agit pour nous de mettre en place une décentralisation dont les chefs traditionnels sont membres de droit dans les conseils préfectoraux et municipaux des Collectivités décentralisées. Pour cela, le MCD s'engage à :

- ✓ Adopter un statut régissant la chefferie et les autorités religieuses traditionnelles, ce qui permettra leur prise en compte étatique limitant ainsi les risques d'inféodation,
- ✓ Mettre en œuvre les procédures de désignation des autorités locales de manière qu'elles soient aussi largement partagées par la base et prennent en compte les procédures historiques de succession de la chefferie traditionnelle,
- ✓ Soutenir la chefferie en termes d'intervention et fonctionnement,
- ✓ Encourager la création d'un conseil des cultes et des pratiques religieuses,
- ✓ Veiller à ce que le processus d'érection du représentant des allogènes dans une localité se fasse de sorte que ce dernier soit placé sous l'autorité directe du chef autochtone en qualité d'accessoire ou de conseiller.

Une fois instituée, la décentralisation intégrale permettra de promouvoir l'administration locale et de booster le développement à la base. Le peuple sera ainsi associé à la gestion des projets de développement de son ressort.

9. Dépense et Sécurité Nationale

Le rôle régalien de l'armée est la protection et la défense de l'intégrité territoriale. Notre souci est d'imprimer un caractère républicain à cette armée. Pour cela, il sera mis en œuvre une politique de recrutement et de promotion respectant les équilibres régionaux et ethniques. Elle passera d'une armée de masse à une armée professionnelle. Le MCD, pour réaliser cet objectif, envisage de :

- Pour les forces de défense :

- ✓ Réformer l'armée en termes de renforcement des capacités humaines tout en la dotant d'équipements modernes,
- ✓ Etablir l'équilibre régional en effectifs,
- ✓ A compétences égales, le recrutement, la nomination et la promotion des hommes de rang, des officiers supérieurs et les chefs de commandement se feront sur la base des équilibres régionaux et ethniques. Cette disposition permettra de rétablir la confiance entre l'armée et le peuple,
- ✓ Mettre en œuvre la restructuration des garnisons et leur implantation selon des critères d'efficacité sur l'ensemble des régions économiques,
- ✓ Instituer un statut particulier pour tous les corps de défense et de sécurité,
- ✓ Instaurer le service militaire volontaire,
- ✓ Développer une coopération multinationale, régionale et sous régionale en matière de défense et de sécurité,
- ✓ Renforcer la formation des militaires et des agents de sécurité en matière des droits de l'homme et des libertés par la mise en place des centres régionaux.

- Pour les forces de sécurité :

- ✓ Réorganiser et fusionner les forces de police et de gendarmerie dans une nouvelle police républicaine et leur doter des moyens leur permettant

d'assurer efficacement leur mission de lutte contre toutes les formes de criminalité.

- ✓ Renforcer en personnels en prélevant sur les effectifs de la police et de la gendarmerie, le corps des sapeurs-pompiers et assurer son déploiement sur l'ensemble des grandes agglomérations du pays,
- ✓ Doter les garnisons de sapeurs-pompiers en moyens matériels et humains et assurer leur implantation dans toutes les préfectures et les communes.

10. La poursuite du programme de modernisation de la justice

L'effort de modernisation de la justice doit être poursuivi avec l'accompagnement des partenaires en développement. Le gouvernement MCD s'engage à :

- ✓ Organiser dans les meilleurs délais les états généraux de la justice avec tous les acteurs de la justice afin de corriger toutes les pratiques constatées dans les modes de recrutement, de formation et de promotion dans la justice afin d'établir une adéquation entre le statut de la magistrature et le respect des équilibres régionaux et ethniques sans préjudice du respect de l'égalité de tous devant la loi. Ces états généraux pourront se pencher sur toutes les sources des lenteurs et lourdeurs constatées dans l'administration judiciaire et l'éradication de toutes les formes de corruption dans l'appareil judiciaire,
- ✓ Mettre en œuvre les deux degrés de Juridictions afin de faciliter l'implantation des tribunaux administratifs et des Cours de Comptes dans les régions et préfectures du Togo,
- ✓ Mettre en œuvre la politique de construction de nouvelles prisons et centres de détention, afin de mettre fin au surpeuplement carcéral. Cette politique devra tenir compte de la séparation du lieu de détention des mineurs et femmes dans des établissements spécifiques. Il sera associé à ces lieux de détention, des centres de formation professionnelle pour permettre une meilleure réinsertion sociale des délinquants sans qualification professionnelle. Cette politique sera conduite en association avec le secteur privé.

11. Stratégie de prévention de l'intégrisme religieux : contribution du MCD

Le renouveau spirituel et culturel qui caractérise de nombreuses régions du monde islamique au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, coïncide avec la fin de l'ère coloniale et l'indépendance d'une multitude d'anciens États coloniaux, l'émergence d'un système international centré sur les Nations unies et plus récemment la fin de la guerre froide et la disparition du monde bipolaire Est-Ouest.

Compte tenu de ce vaste contexte, il n'est guère surprenant que de nombreux musulmans, au Moyen-Orient et ailleurs, aient ressenti le besoin de renouveler leur engagement envers la foi de leurs ancêtres, dont ils font le symbole de leur identité dans leur quête d'une place bien à eux dans le monde moderne.

L'islam dans ce processus s'avère être une source durable d'inspiration religieuse et d'orientation spirituelle ainsi qu'un repère idéologique pouvant pousser ses adeptes vers l'affirmation de soi dans les affaires politiques et sociales.

Afin de bien cerner le contenu de cette partie, il est utile de commencer par une approche sur la problématique de l'intégrisme.

On entend par musulman, le nom donné par le prophète Abraham aux gens qui croient en un Dieu et qui Lui sont soumis, et donc à Sa loi.

Le mot islamiste désigne une personne qui ne respecte aucune loi humaine sauf celle de Dieu.

EXTREMISTE ET INTEGRISTE désignent une personne qui ne tolère pas d'autres interprétations que celles fournies par les anciens savants contre l'évolution et l'adaptation de sa doctrine. On en trouve aussi bien chez les musulmans, les chrétiens, dans le Judaïsme que dans bien d'autres religions. En plus de cela, cette personne cherche à imposer sa religion aux autres par tous les moyens.

L'activisme religieux dans les territoires musulmans du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été qualifié d'intégrisme islamique. C'est pourquoi la plupart des musulmans jugent ce terme vraiment mal approprié et disent que l'observation des principes de base a toujours caractérisé l'islam, ce qui n'est pas le cas d'autres traditions. D'après une étude scientifique, le problème fondamental que pose le concept de l'intégrisme est le fait qu'il s'agit d'une catégorisation ethnocentrique, résolument laïcisée et fondée sur des analogies interculturelles trompeuses¹.

En réaction à ces objections, de nombreux auteurs préfèrent utiliser l'expression «mouvement islamique» ou parler simplement d'« islamisme » et d'« islamiste » pour désigner la tendance au renouveau religieux et à l'activisme constatée chez les musulmans modernes. Les expressions «intégrisme» et «islam politique radical» sont aussi couramment utilisées. Quel que soit le nom donné à ce phénomène, il importe cependant d'en distinguer les divers types et leurs caractéristiques principales, tels qu'ils se manifestent aujourd'hui dans les grands pays et les principaux centres de l'activisme musulman au Moyen-Orient. Le mouvement islamique, où qu'il apparaisse, n'est pas un phénomène social homogène, unifié et monolithique.

¹ (Gregory Rose, *Religious Resurgence and Politics in the Contemporary World*, ed. Emile Sahliyah, Albany: SUNY Press 1990, p. 219).

Il peut sembler inexact, par ailleurs, de parler du réveil de l'islam, comme si ce dernier avait perdu beaucoup de sa popularité et était moribond ou du moins très affaibli. Au contraire, l'islam est resté populaire et bien vivant à travers les âges, et a vu sans cesse augmenter le nombre de ses adeptes et des territoires où il était présent. Jusqu'à ces derniers temps, c'est son aspect politique surtout qui était absent de la scène des affaires publiques. La communauté musulmane a continué de puiser dans la vaste réserve des nourritures spirituelles de l'islam pour en élargir les frontières grâce à la migration et à des activités missionnaires en Afrique, en Asie, en Europe et dans les Amériques. Selon la plupart des estimations, un milliard de personnes se disent aujourd'hui musulmanes. Parler du réveil de l'islam de ces dernières années, c'est souligner le désir croissant d'un grand nombre de musulmans de s'affirmer sur le plan de l'action sociale et politique.

La tendance islamiste, chez les musulmans, désigne en général les groupes et mouvements qui, dans plusieurs pays, cherchent à établir, ouvertement ou clandestinement, un gouvernement ou un État islamique. Cet objectif se justifie par le fait qu'un gouvernement islamique appliquerait vraisemblablement certaines, sinon la plupart des lois et règles de l'islam (la charia) qui ont trait, entre autres, à l'habillement, aux relations entre les sexes, à l'interdiction de l'alcool et des jeux d'argent, aux châtiments propres à des crimes précis et aux restrictions imposées aux opérations bancaires et aux prêts à intérêt. Les citoyens d'un tel État islamique pourraient alors vivre en plein accord avec les exigences de leur foi; il leur serait plus facile de s'épanouir spirituellement et il y aurait moins d'obstacles à leur salut. Les musulmans concernés auraient en outre davantage voix au chapitre dans leurs propres affaires et pourraient plus facilement protéger leurs intérêts dans leurs relations avec les étrangers.

Les musulmans qui demandent le réveil de leur religion et de leur communauté font une large place, d'une part, à la nécessité d'un renouveau spirituel individuel par la réaffirmation des prescriptions morales et éthiques de leur foi et, d'autre part, à la nécessité de revitaliser la communauté en général, la collectivité musulmane dans son contexte physique et politique.

Au siècle dernier, d'éminents penseurs et activistes islamistes ont attaché de l'importance à l'axe interne et spirituel du réveil, alors que d'autres préconisaient la prise de mesures ou de lignes de conduite précises pour améliorer la condition sociale et politique des musulmans en général.

Si les adeptes de l'islam sont exhortés à s'intéresser à leur relation avec Allah ainsi qu'à leurs relations les uns avec les autres et avec les étrangers, les islamistes soutiennent que les musulmans négligent en général le deuxième volet de leurs responsabilités de croyants, notamment dans le domaine de la politique et de leurs relations avec les non-musulmans

Au Moyen-Orient, la plupart des groupes islamistes poursuivent un objectif commun, à savoir la création d'une société vraiment islamique dans laquelle ils pourront vivre sous un régime guidé par les règles de leur foi, telles que le codifie la loi islamique. Pour les extrémistes, la première condition de la réalisation de cet objectif est le renversement par la force des élites actuellement au pouvoir au Moyen-Orient, dont des régimes aussi différents que les monarchies du Maroc, de l'Arabie Saoudite, de

l'Émirat du Koweït et des Émirats arabes unis, et les régimes laïcs de l'Algérie, de l'Égypte et de la Tunisie et dans le nord Mali. Pour les islamistes d'Israël et des Territoires occupés, c'est la destruction de l'État israélien.

Les idéologies importées telles que le communisme, le socialisme, le libéralisme et le nationalisme sont, soit considérées comme des échecs là où elles ont été mises à l'essai, soit jugées indésirables là où elles ne l'ont pas été, parce qu'elles préconisent des politiques non islamiques ou semblent autrement incompatibles avec les normes islamiques.

Le mouvement islamiste a pour objectif à plus long terme la constitution d'un bloc d'États dont les gouvernements appliqueront la loi et les pratiques de l'islam. Il espère qu'un tel bloc pourrait, seul ou en s'alliant avec d'autres nations du tiers-monde, changer les règles du système international, surtout dans le domaine commercial, et modifier ainsi l'équilibre actuel des puissances économiques et politiques dans l'ensemble du monde. C'est pourquoi sa vision du monde est menaçante pour l'Occident, selon certains. Les islamistes croient que l'islam peut créer, ou contribuer à créer, un ordre politique équitable à l'échelle tant internationale que nationale. Pour eux, comme pour la plupart des régimes du tiers-monde, les règles et règlements actuels ont été établis par les grandes puissances pour protéger leurs propres intérêts et perpétuer leur prédominance politique et économique.

Il est possible de diviser les musulmans qui s'efforcent d'établir un État ou gouvernement islamique en deux groupes, selon les méthodes qu'ils utilisent pour réaliser leurs buts. Ceux du courant principal de l'islamisme cherchent à réaliser leurs objectifs dans le cadre des règles et règlements en vigueur dans leurs sociétés respectives. Habituellement, ils ne s'opposent pas à un certain degré de pluralisme politique, au fonctionnement au sein du système et à la participation démocratique, et ils reconnaissent les droits et les intérêts de la minorité. Ils sont le plus souvent pragmatiques et n'écartent pas l'existence d'une économie de marché. Le courant principal de l'islamisme comprend les Frères musulmans d'Égypte et de Jordanie, et certaines sections du Front islamique du salut (FIS), en Algérie, avant que celui-ci, privé de sa victoire électorale et déclaré illégal, n'entre dans la clandestinité.

Le deuxième groupe de personnes qui épousent le concept d'un État islamique est composé d'islamistes révolutionnaires, radicaux et militants, prêts à recourir à la violence pour renverser les gouvernements en place. Cette tendance est mieux illustrée en Égypte, par certains éléments des Organisations islamiques (Jama'at Islamiyya) et par le Jihad islamique (Jihad Islami). La menace que représente l'intégrisme islamique et dont on parle beaucoup actuellement en Occident vient exclusivement de ce groupe d'islamistes, qui rejettent en général l'idée du pluralisme, politique ou autre, dénigrent la démocratie parce que non islamique, et répriment les minorités religieuses, linguistiques et ethniques. Ils considèrent normalement les tactiques terroristes comme un outil légitime, dans l'arsenal dont ils disposent.

Prenant une part très active à la lutte contre le terrorisme au Mali, le Togo ne lésine pas sur les moyens pour prévenir le phénomène de l'islamisme sur son territoire. L'islam au Togo comme partout en Afrique noire jusqu'à présent est reconnu par sa capacité à imprégner les sociétés conservant leurs traditions. Les croyants font la distinction entre le contenu religieux du Coran et les règles sociales qui y sont

édictees. Cette réalité de la pratique de l'Islam peut nous conduire à imaginer que le phénomène islamiste dans son courant militant a peu de chance de prospérer au Togo, mais avec ceci que le courant principal peut trouver dans tout pays, sous certaines conditions, un terrain fertile à son éclosion.

C'est pourquoi le MCD se propose d'envisager tous types d'initiatives nécessaires à garantir durablement la paix et la sécurité. Dans cette optique, le MCD s'engage :

- ✓ **Au respect par le pouvoir public du caractère laïc de la République Togolaise.** Si l'on peut comprendre l'adhésion du Togo à l'Organisation de la Conférence Islamique, afin de prendre en compte les intérêts de la communauté musulmane du Togo, rien n'explique la trop grande implication du gouvernement dans les structures islamiques. L'Etat togolais doit marquer une égale distance vis-à-vis de toutes les religions et amener chacune d'elle à s'organiser dans le strict respect de la forme républicaine du pays et son caractère laïc. La plupart des musulmans ont le sentiment d'être pris en otage par le pouvoir politique, qui s'immisce trop souvent dans les affaires islamiques. Nous pourrions citer en exemple, la commission nationale du HADJ, dont la composition comprend non seulement des départements ministériels, mais aussi des personnalités n'ayant rien à voir avec la pratique du culte musulman.
- ✓ **Un comité national de concertation et suivi des pratiques religieuses regroupant les responsables de toutes les religions.**
- ✓ Le Togo, en effet, se caractérise jusqu'ici par la coexistence de plusieurs religions. A côté de la religion musulmane, nous avons les catholiques, les protestants et les religions traditionnelles. Dans les villes, la proximité des mosquées avec certains temples, églises et lieu de culte VODOU, visant dans leurs actions à élargir le cercle de leurs fidèles et à se doter d'une sphère d'influence, pourrait être source de conflits et de menaces pour la paix et la cohésion nationale. C'est pourquoi il est plus qu'urgent de mettre en place sous l'égide du ministère en charge des questions religieuses, cette structure.

12. De la politique extérieure

Aujourd'hui, aucun pays ne peut vivre en autarcie, le monde étant devenu un village planétaire. Pour un pays comme le Togo, il s'agit d'être à la hauteur des engagements internationaux. Pour y parvenir, le pays doit soigner son image à travers ses relations sous régionales et internationales. C'est ce à quoi le Gouvernement MCD compte s'atteler au cours de son mandat. Les orientations à imprimer à la politique extérieure devront être axées sur les normes et standards

internationaux pour un meilleur rayonnement du pays. Pour atteindre ces objectifs, le MCD envisage de:

- ✓ Ratifier et faire respecter tous les accords internationaux relatifs aux droits de l'homme et libertés fondamentales,
- ✓ Mettre en place une diplomatie économique et commerciale plus offensive,
- ✓ Créer un climat politique sain et de bon voisinage avec les pays dont le Togo partage les limites frontalières,
- ✓ Rechercher et encourager l'intégration sous régionale et continentale, gage du développement,
- ✓ Apporter un soutien indéfectible aux Organisations et Mouvements qui luttent contre la discrimination sous toutes ses formes, et toute autre forme d'oppression,
- ✓ Encourager le règlement pacifique des conflits,
- ✓ Renforcer les échanges culturels et commerciaux avec tous les pays à travers les accords bilatéraux et multinationaux,
- ✓ Donner son soutien pour la création de la monnaie unique de la CEDEAO afin de permettre à tous les Etats membres de tirer profit du tarif extérieur commun (TEC-CEDEAO) entré en vigueur le premier janvier 2015.

13, Les Togolais de l'étranger

Le Togo, notre pays, suite aux affres des colonisations successives, s'est vidé d'une grande partie de sa population. Depuis l'indépendance de notre pays en 1960, le phénomène s'est accentué suite aux troubles sociaux politiques qui s'en sont suivis. Depuis les coups d'État successifs de 1963 et 1967 qui ont installé au Togo une dictature implacable avec son lot de gestion calamiteuse, clanique doublée de gabegie au Togo, l'hémorragie s'est aggravée. Les troubles sociaux politiques depuis les années quatre-vingt dix ont accéléré le départ de nos compatriotes vers l'étranger. Il n'existe actuellement au Togo aucune statistique fiable sur le nombre de nos compatriotes établis à l'étranger sauf ceux ayant choisi de s'établir dans les pays occidentaux dont les Services d'immigration tiennent régulièrement les statistiques sur les immigrés.

Dieu seul sait combien sont nos compatriotes établis dans les pays en développement et surtout en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Rien qu'au Ghana, des sources non confirmées estiment le nombre de nos compatriotes à plus de quatre millions d'âmes.

Cette diaspora contribue énormément à l'éradication de la pauvreté dans notre pays via les sommes importantes envoyées chaque année à leurs familles respectives. Aucun projet d'envergure économique intégrant l'implication de cette diaspora dans les stratégies de développement de notre pays n'est mis en place. Pire encore, leurs droits civiques et politiques sont méconnus des gouvernements successifs du Togo.

C'est pourquoi le gouvernement MCD prend l'engagement ci-après afin d'y remédier:

- Commander auprès des puissances tierces, qu'elles soient africaines, asiatiques américaines ou européennes une enquête sur le nombre de Togolais établis à l'étranger, afin de les associer aux plans stratégiques de développement de notre pays,
- S'enquérir de leur situation dans les pays d'accueil et négocier avec les autorités de ces pays un plan d'aide au retour volontaire comme ce fut le cas en France sous la présidence de Nicolas Sarkozy pour la Communauté Malienne de France,
- Tenir leur statistique et en fonction du besoin de leur accompagnement, construire une diplomatie de proximité pour la défense de leurs intérêts civils, civiques et politiques.

CHAPITRE II: LE DOMAINE ECONOMIQUE

Il y a une chose sur laquelle les économistes sont tous d'accord : le développement ne passe pas par le même canal pour tous les pays. Si tel était le cas, il suffirait de copier intégralement le processus de développement des grandes nations dites développées. Ceci étant, chaque pays doit trouver son canal de développement et cela n'est possible qu'à travers la confrontation des idées et des propositions de développement.

Au cours des dernières décennies, bien qu'il soit resté à l'abri de l'instabilité régionale qui caractérise l'Afrique de l'ouest, le Togo connaît de nombreuses difficultés sur le plan socio-économique ; et la majorité de la population vit en deçà du seuil de pauvreté. Dans sa marche vers le développement, plusieurs politiques et réformes économiques notamment les plans quinquennaux et les programmes d'ajustement structurel ont été mis en œuvre mais malheureusement l'économie togolaise connaît depuis les vingt dernières années une situation extrêmement fragile.

Plus de cinquante ans après son indépendance, le Togo n'est pas encore indépendant sur le plan économique ; encore moins les populations. La misère, le chômage, l'inégale répartition de la richesse nationale, l'inégalité de genre entre homme et femme, la corruption, l'évasion fiscale, la mauvaise gouvernance sont entre autres maux qui minent l'économie togolaise.

Les indicateurs globaux tels que la baisse du revenu national, la situation déficitaire des finances publiques, la stagnation de l'activité économique et l'accélération de l'inflation, quoiqu'apparemment maîtrisée dans les pays de l'UEMOA, montrent que l'économie togolaise se trouve dans un état très précaire. Cela est dû principalement au climat socio-politique malsain qui y prévaut, bloquant ainsi les activités de production, génératrices de revenu et créatrices d'emploi. Afin de remettre l'économie du pays sur les rails, nous nous engageons à créer les conditions idoines

à travers les réformes inhérentes au bon fonctionnement des structures de gestion et de production. Il s'agira:

- de bâtir une cité démocratique sans inégalité,
- d'améliorer les conditions de vie des populations,
- de réduire la pauvreté à travers la croissance économique
- et de promouvoir l'alternance à l'horizon 2020.

13. Les Finances publiques

Pour la mise en œuvre d'une vraie politique de développement, tout gouvernement responsable doit réglementer dans toute sa rigueur, la gestion des finances publiques. Celle-ci doit être la force de l'outil pour la réalisation des objectifs contenus dans son programme. Conscient de cette condition sine qua non, le MCD tient à refonder dans toute sa profondeur, cette machine financière capable de propulser le pays dans son développement. Les finances publiques du Togo sont caractérisées par un déficit budgétaire chronique dû à la mauvaise gestion, à la fraude fiscale favorisée par la corruption et au détournement des deniers publics. Face à cette situation, le MCD préconise les mesures suivantes :

- ✓ Répartir le budget national conformément aux priorités et aux besoins du pays en faisant preuve de transparence dans la gestion de la chose publique,
- ✓ Améliorer les recettes fiscales en imposant tous les revenus,
- ✓ Améliorer les recettes administratives en taxant tous les services,
- ✓ Combattre la fraude fiscale et la contrebande,
- ✓ Former, sensibiliser et contrôler les agents de recouvrements des impôts et taxes. Dans ce cadre, il faudra combattre avec énergie toute forme de corruption et de détournement de fonds publics tout en améliorant le climat des affaires et le code des investissements. Pour ce faire, les services d'inspection et de contrôle des finances publiques seront renforcés et dotés de moyens conséquents pour bien s'acquitter de leur mission.
- ✓ Veiller à ce que la cour des comptes assure pleinement et honnêtement ses attributions : la bonne utilisation économique des biens et des fonds publics.

14. L'Agriculture

Avec une superficie de 56 600 km² et une population estimée à 6,2 millions d'habitants selon les résultats du recensement de 2010 et à 7 351 374 d'habitants selon le quatrième recensement général de la population (RGPH4), le Togo connaît une répartition démographique dense dans les zones rurales. Les études ont montré que 63% de la population vit dans les zones rurales contre 37% dans les zones urbaines. En tenant compte de ce grand atout humain, le MCD fait de ce secteur, une priorité sur le plan économique. Le territoire cultivé estimé aujourd'hui à 25 % sera triplé sous notre mandat, dont 2/3 pour les produits alimentaires et 1/3 pour les produits de rente dans un plan quinquennal.

Dans ce secteur, nous entendons œuvrer à l'augmentation de la production agricole à travers une modernisation à grande échelle de l'agriculture afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire tant quantitatif que qualitatif. Egalement, nous allons œuvrer pour dégager des excédents de productions qui seront destinés à l'exportation vers les autres pays de la sous-région et ceci dans le but de revoir à la hausse, la participation de ce secteur dont les recettes d'exportations sont actuellement estimées à seulement 20%. Pour la réalisation de ces objectifs, le MCD s'engage durant son mandat à :

- ✓ Améliorer le système d'encadrement des agriculteurs,
- ✓ Accorder une grande part du budget national au financement du milieu rural,
- ✓ Inventorier toutes les méthodes possibles d'augmentation des terres cultivables,
- ✓ Former des encadreurs agricoles qualifiés et en effectif suffisant ; pour cela, les instituts de formation agricole seront multipliés,
- ✓ Former les exploitants aux techniques agricoles,
- ✓ Associer les agriculteurs dans la planification et la gestion des terres agricoles,
- ✓ Promouvoir l'utilisation des intrants tout en rendant les prix accessibles aux agriculteurs,

Projet de société du MCD

- ✓ Promouvoir le financement du secteur agricole et rendre notamment le crédit agricole accessible aux agriculteurs à un taux d'intérêt presque nul,
- ✓ Profiter de l'effectivité du TEC CEDEAO pour développer les échanges inter-régionaux des produits agricoles,
- ✓ Mettre en place un dispositif adéquat de sécurité alimentaire (stocks, système d'alerte, conservation, transport, distribution),
- ✓ Développer les cultures de rente et industrielles,
- ✓ Drainer et exploiter rationnellement les vastes marais du pays,
- ✓ Soutenir les prix des produits agricoles afin d'améliorer les revenus des agriculteurs,
- ✓ Doter toutes les régions de projets agricoles ; ces projets doivent avant tout être au service des populations bénéficiaires en leur donnant notamment de l'emploi,
- ✓ Lutter contre la spoliation des terres par les riches par le renforcement de la législation réglementant l'acquisition, par les personnes physiques et morales, des terres en république togolaise,
- ✓ Promouvoir l'entrepreneuriat privé dans le domaine agricole,
- ✓ Promouvoir l'industrie de transformation des produits agricoles,
- ✓ Soutenir les associations d'agriculteurs,
- ✓ Redynamiser les activités de l'ANSAT en permettant aussi bien aux consommateurs qu'aux producteurs d'en tirer profit,

Toutes ces mesures, à terme, produiront plus de 350 000 emplois agricoles tout en entraînant de facto une amélioration de la contribution de ce secteur (actuellement estimée à 40%) au PIB national.

15. Elevage

L'élevage revêt une importance capitale dans l'économie togolaise. En effet, l'élevage est pratiqué par au moins 75% des agriculteurs pour lesquels il constitue une source de protéine notable pour la couverture des besoins alimentaires des populations, mais également une source de revenu complémentaire et d'épargne appréciables pour les populations rurales. L'élevage au Togo contribue pour environ 13,4% au PIB agricole et pour près de 6,7% au PIB national. Pour améliorer ces performances, le MCD s'engage à :

- ✓ Améliorer le potentiel génétique du gros bétail pour augmenter la production laitière et de viande ; pour ce faire, il s'impose d'améliorer les pâturages,
- ✓ Promouvoir l'élevage moderne,
- ✓ Encourager l'élevage du petit bétail et de la volaille.

16. Energie

Tenant compte d'énormes problèmes auxquels le Togo est confronté en matière d'énergie, l'objectif fondamental est de voir le pays connaître une indépendance énergétique. Pour cela, nous nous lancerons dans une production abondante de l'énergie sous toutes ses formes. Notre politique sera d'exonérer les importations des équipements d'énergie solaire afin d'encourager une production domestique des énergies renouvelables. Ceci permettra d'augmenter le Kwh par habitant qui demeure aujourd'hui très faible, pour cause de forte dépendance. Toutes les sources d'énergie disponibles seront explorées avec une orientation significative vers les énergies vertes et de manière efficiente. L'économie togolaise va connaître un boom à travers la mise en exploitation optimale du potentiel énergétique du pays. Une amélioration sera observée sur le coût de production et rendrait l'énergie accessible aux ménages à faibles revenus. L'électricité ne doit plus être considérée comme un luxe mais une nécessité pour la population et un vecteur de développement. Pour cela, un accent sera mis sur l'électrification rurale afin de favoriser l'essor des centres ruraux. Les nouvelles formes d'énergies seront utilisées en alternative avec l'hydroélectricité et surtout la production du biogaz.

17. Les mines

L'exploitation des ressources naturelles surtout minières en milieu rural entraîne inévitablement des changements majeurs dans les zones d'exploitation. Ces changements sont davantage mis en exergue, si l'exploitation de ces ressources provoque une remise en cause des modes de pensée et d'action des populations riveraines. Ce résultat est souvent le fruit d'une gestion non concertée desdites ressources ayant pour conséquence des changements sociaux, économiques et surtout environnementaux. Le MCD s'engage donc à :

- ✓ Améliorer la transparence dans la gestion des industries extractives.

18. Les phosphates, une ressource importante du Togo

Les phosphates sont une des ressources non des moindres pour l'économie togolaise. Son extraction est d'une grande importance pour le pays, ce qui lui a valu le nom de « géant de l'économie nationale ». Cette importance du secteur a été plus notoire dans les années 1970-80 où la plupart des investissements en infrastructures surtout étaient réalisés sur ressources propres dont la majorité provenait des recettes du secteur phosphatier. Durant cette période, ce secteur contribuait au produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 40-45% et la société des phosphates occupait la première place de toutes les entreprises publiques et parapubliques du Togo.

La production des phosphates domine non seulement le secteur minier mais également les principales productions d'exportation à hauteur de 23% et participe pour environ 40% aux recettes d'exportation du pays. En outre, cette industrie contribue à la croissance économique du pays par la création des emplois et par sa contribution au budget de l'État à hauteur de 35%, bien qu'aujourd'hui ce secteur soit très fragilisé par une crise de mauvaise gestion. Le phosphate togolais aujourd'hui n'est plus compétitif à cause d'une substance toxique qu'il renferme. Le MCD s'engage pour son mandat à investir intensément dans ce secteur afin qu'il devienne compétitif et que le Togo s'intègre efficacement dans la chaîne de valeur mondiale du phosphate.

Cependant, la contribution de ce secteur à l'économie nationale n'est pas sans incidence sur les populations riveraines elles-mêmes, leurs activités socio-économiques d'une part et sur l'environnement direct et indirect d'autre part.

19. Une gestion équitable et durable des minerais

Les sociétés des mines provoquent de sérieuses dégradations environnementales. Ces dommages rendent de plus en plus difficiles les conditions de vie des populations locales. L'exploitation se faisant à ciel ouvert, entraîne la dégradation de milliers d'hectares de terres qui ne font l'objet d'aucun réaménagement après. C'est ainsi que les zones d'exploitation deviennent des zones accidentées, souvent difficiles d'accès, marquées par des collines, des plateaux et des vallées artificiels.

Pour trouver une solution à ces problèmes provoqués par l'exploitation non contrôlée des minerais, une gestion durable s'impose. Celle-ci prendra en compte les interactions existant entre les sphères économique, naturelle et socio-culturelle de cette exploitation.

La création des richesses se faisant par l'Homme et pour l'Homme, il est important de considérer le volet social et l'impact environnemental du développement comme une des priorités et exigences à respecter pour l'exploitation des mines. La prise en compte de ce volet passera par la consécration d'une part des bénéfices à la régénérescence du milieu naturel après exploitation.

Une des clés du développement étant l'approche participative des projets, leur conception et mise en œuvre devraient être réalisées de manière concertée avec les populations riveraines pour créer une dynamique locale en vue d'impulser un réel développement.

Tout en optant pour une politique d'accroissement de la production minière, nous comptons commander des études d'impact environnemental dans le secteur minier du Togo et prendrons des mesures relatives à la protection de l'environnement. Les nouvelles carrières minières en construction doivent non seulement respecter les dispositions environnementales internationales mais aussi associer les communautés des zones d'exploitation.

20. L'industrie

L'industrialisation est le moteur de développement pour un pays. Il est démontré qu'aucun pays ne peut se développer s'il ne peut transformer sur place ses matières premières. Fort de ce constat, le MCD s'attèlera à l'intensification de l'industrialisation en se basant sur les énormes potentialités énergétiques et minières dont regorge le pays.

Les missions de l'ANPGF seraient élargies en capacité d'intervention et financière. Notre pays ne pourra pas se développer si nous n'avons pas une masse importante de PMI/PME soutenue et dynamique. Pour mieux donner ce caractère industriel au pays, le MCD prendra des dispositions visant à :

- ✓ Exploiter rationnellement les potentialités en ressources du sous-sol en tant que base d'accumulation du capital pour l'investissement industriel,
- ✓ Mobiliser et orienter l'épargne vers les investissements productifs,
- ✓ Privilégier la transformation des produits agricoles afin de leur donner une plus-value et créer des emplois à travers les PMI /PME,
- ✓ Encourager les petites et moyennes industries par la mise en place d'un fond de secours pour les entreprises en difficultés,
- ✓ Développer progressivement une industrie qui sera tournée vers l'exportation,
- ✓ Créer une banque des PMI/PME qui accompagnera les industriels et les entrepreneurs via une approche participative,
- ✓ Réadapter le code d'investissement aux réalités du moment en privilégiant le caractère libéral de ce dernier,
- ✓ Œuvrer pour un transfert des nouvelles technologies vers le Togo.

21. Le commerce

L'industrialisation et le commerce étant liés, le Gouvernement MCD créera l'adéquation des deux secteurs pour un renforcement des rendements. Le commerce de nos jours est l'un des moyens les plus utilisés dans la relance de l'économie. Sur

Projet de société du MCD

ce, le commerce extérieur connaîtra une expansion, gage d'une balance commerciale excédentaire. Quant au commerce intérieur, un accent particulier sera mis sur sa modernisation à travers de nouvelles réglementations incitatives en termes administratifs et fiscaux. La facilitation des échanges fera partie de nos priorités car beaucoup d'études montrent qu'elle a un impact positif sur la croissance économique. Pour sa phase de réalisation, le MCD compte :

- ✓ Libéraliser le commerce sous réserve pour le Ministère du commerce d'établir la liste des professions réglementées, soumises à autorisation préalable,
- ✓ Faire de la chambre de commerce et d'industrie, un véritable instrument de gestion, une vitrine pour la promotion des activités commerciales,
- ✓ Créer une bourse agricole afin de rendre compétitifs les produits agricoles nationaux,
- ✓ Promouvoir la libre concurrence en suivant et en contrôlant les monopoles de fait à tous les niveaux,
- ✓ Revoir le code des marchés publics de sorte que les entreprises togolaises en tirent des bénéfices de tous les niveaux, malgré les réglementations communautaires,
- ✓ Multiplier les centres commerciaux ruraux pour rapprocher les marchandises de la population,
- ✓ Mettre à jour les lois et règlements régissant le commerce intérieur,
- ✓ Créer un institut de normalisation et de contrôle de la qualité qui aura pour mission de mettre en place des normes de qualité des produits et services dans tous les secteurs de la vie industrielle,
- ✓ Assister les industriels dans l'amélioration de la qualité de leurs produits,
- ✓ Sensibiliser, informer et éduquer les consommateurs en vue de défendre efficacement leurs intérêts,

- ✓ Promouvoir et soutenir les échanges commerciaux interrégionaux,
- ✓ Prendre des mesures incitatives pour encourager la consommation des produits togolais.

22. Les transports

Ce secteur qui est un facteur de développement par excellence, connaît une insuffisance structurelle et fonctionnelle notoire. Les infrastructures routières, ferroviaires feront l'objet de profondes mutations. Un plan quinquennal ambitieux permettra de doter toutes les localités d'infrastructures de transport de qualité afin de faciliter l'écoulement des produits et la circulation des personnes. Dans sa politique de réalisation, le MCD compte :

- ✓ Développer les infrastructures routières modernes dans tout le pays en créant une société des autoroutes du Togo et en mettant en place un partenariat public-privé,
- ✓ Construire de grandes routes reliant les différentes préfectures du pays et toutes celles d'intérêt économique et touristique en interaction avec les régions et les communes qui seront créées,
- ✓ Construire de nouvelles routes reliant les différentes communes pour élargir le réseau d'échanges intra-communales,
- ✓ Favoriser la transformation des conducteurs du secteur de taxi-moto en les ramenant vers des entreprises de transport plus traditionnelles, et par le biais de tous les montages juridiques possibles et incluant la participation de tous les acteurs public et privé afin d'assainir le milieu,
- ✓ Prendre des mesures qui respectent des normes environnementales dans l'importation du matériel roulant,
- ✓ Construire des gares routières dans les principales villes du pays,
- ✓ Promouvoir la création des auto-écoles et élaborer une législation régissant leurs activités et celles de la profession de taxi,

- ✓ Soutenir la création et le développement des compagnies aériennes nationales et sous régionales,
- ✓ Construire au moins un aéroport dans chaque région et sur les sites touristiques souvent fréquentés en association avec le secteur privé,
- ✓ Contribuer à la création d'un réseau ferroviaire interurbain et transfrontalier,
- ✓ Repenser et développer le transport urbain et interurbain en tenant compte des normes environnementales.

23- Les Postes et Télécommunications

La communication est aujourd'hui un instrument indispensable pour le développement. Aucun pays ne peut répondre aux exigences de l'heure sur tous les plans sans la modernisation et le renforcement de son réseau de communication. Alors, nous nous attèlerons à faire du Togo un des grands pays des nouvelles technologies. Les zones rurales et urbaines connaîtront la même vitesse dans la réalisation de la politique d'infrastructures de communication. Ainsi toutes les localités seront-elles couvertes d'un réseau de communication fiable, à moindre coût et ouvert à la concurrence. Pour ce faire nous proposons de :

- ✓ Faire du téléphone un outil de développement socio-économique accessible à toute la population,
- ✓ Mettre fin au monopole et promouvoir la concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile en accordant deux nouvelles licences de téléphonie mobile,
- ✓ Promouvoir la télévision et radio de proximité,
- ✓ Renforcer la capacité du réseau internet,
- ✓ Promouvoir le commerce électronique,
- ✓ Libéraliser et renforcer les prestations des stations de radio et de télévision privées,
- ✓ Renforcer le rôle régulateur de la HAAC.

23. Le tourisme

Le tourisme est un secteur clé de l'économie et pourvoyeur d'emploi. A travers celui-ci, le pays exporte ses richesses culturelles. Conscient de l'énorme atout dont dispose le Togo dans ce domaine, le Gouvernement MCD ne ménagera aucun effort pour faire de ce secteur l'un des poumons de l'économie togolaise. Le MCD fera :

- ✓ Concevoir une stratégie réaliste de développement du tourisme en mettant l'accent sur l'aménagement et le réaménagement des sites touristiques,
- ✓ La création de parcs ou mini-parcs nationaux dans des régions touristiques en concertation avec les communautés locales,
- ✓ Promouvoir le tourisme intérieur afin d'amener les Togolais à mieux connaître leur pays,
- ✓ Coordonner et réglementer l'exercice de la profession de l'hôtellerie, de la restauration, d'agences de voyage, etc.... par la conception d'une législation appropriée dans ce domaine.

24. L'artisanat

Notre politique artisanale connaîtra une modernisation sans précédent à travers les techniques de travail et d'encadrement.

Nous allons œuvrer à :

- ✓ Encourager la création des associations culturelles et la mise en place d'une politique de restructuration et de développement des entreprises du secteur ; pour ce faire, il faudra favoriser le développement d'un artisanat orienté vers la fabrication des biens de production plus performants et substituables à être exportés,
- ✓ Encourager l'artisanat artistique en tant que facteur important dans la promotion du tourisme,
- ✓ Encourager l'entrepreneuriat dans le secteur artisanal,
- ✓ Promouvoir la formation et le perfectionnement des artisans,

- ✓ Créer un fonds artisanal et promouvoir le crédit dans le secteur artisanal.

25. Environnement

L'environnement jouant un rôle de premier plan dans le paysage naturel d'un pays, occupera une place importante dans les politiques de développement de notre gouvernement.

Le MCD fera de ce rêve une réalité à travers son programme ambitieux de créer un TOGO VERT. Des prix TOGO VERT seront institués pour honorer les paysans, les associations, les villes et communes qui auront excellé dans le reboisement et l'entretien des espaces écologiques. Egalement, la priorité sera accordée aux actions suivantes afin de sauvegarder un environnement viable :

- ✓ Concevoir un plan directeur d'assainissement urbain en mettant l'accent sur les déchets industriels qu'il faudra recycler, et encourager l'implantation des sociétés qui feront des recyclages des déchets environnementaux,
- ✓ Concevoir un programme de recyclage des eaux usées et des immondices pour la production des engrais organiques et de l'énergie notamment.
- ✓ Mettre en place des actions de protection de la faune et de la flore tout en pénalisant l'abattage anarchique des forêts,
- ✓ Prévenir la pollution environnementale,
- ✓ Protéger les forêts et encourager les reboisements avec une gestion saine et rigoureuse,
- ✓ Encourager l'usage du gaz domestique en remplacement du charbon de bois. Il s'agira d'exonérer les importations du gaz domestique afin de favoriser la constitution de la flore,
- ✓ Mettre en place des actions citoyennes et volontaires dans la protection environnementale.

CHAPITRE III. : LE DOMAINE SOCIAL ET CULTUREL

Le MCD fait de l'être humain, l'élément central dans les orientations de toutes ses actions. A cet effet, la philosophie du parti accorde une place prépondérante au social et à la culture qui constituent le levier identitaire du peuple togolais et le soubassement de toute œuvre de développement. Faisant de ce domaine son cheval de bataille, le MCD ne ménagera aucun effort pour la promotion sociale et culturelle de toute la population togolaise. La santé, baromètre de la capacité d'un pays à amorcer son décollage économique, connaîtra particulièrement une amélioration sans précédent. L'éducation étant la fondation du développement, un accent particulier sera mis sur l'instruction, l'éducation et la formation de la population. L'alphabétisation et l'enseignement des langues nationales ne seront pas du reste, et connaîtront une expansion au profit de toutes les catégories socio-professionnelles. L'habitat sera au centre d'une forte modernisation. Le renforcement de l'assistance sociale demeure une préoccupation essentielle à travers des actions au profit des démunis et des couches vulnérables. La promotion de l'emploi et de la sécurité sociale bénéficiera d'une adéquation entre l'offre et la demande. La revalorisation et l'enrichissement de la culture togolaise, la promotion de la femme et la protection de l'enfant, l'encadrement efficace et efficient de la jeunesse, les loisirs et sports favorisant l'épanouissement feront l'objet d'une attention particulière par la mise en œuvre des mécanismes appropriés pour chaque secteur.

26. L'alphabétisation

Les fondements de toute civilisation et du développement harmonieux d'un pays passent par l'instruction de son peuple. Il est d'ailleurs connu de tous que le niveau de développement socio-économique des Etats est intimement lié à la qualité d'éducation et de formation de leurs populations. Malheureusement au Togo, le système éducatif présente de réelles difficultés. Le capital humain au Togo présente un niveau très faible de maîtrise des outils théoriques et techniques, ce qui entrave le processus de développement. Selon l'enquête MICS 2011, l'analphabétisme touche

environ 43,3 % des jeunes et d'adultes de 15 à 44 ans, soit 977 000 personnes, dont plus des deux-tiers sont des femmes (670 000).

Ce taux global se caractérise aussi par de fortes disparités régionales. En effet, le taux d'analphabétisme varie considérablement de la région méridionale du pays vers la région septentrionale et se traduit par un écart très sensible allant de 18,5% pour Lomé à 67,2% pour la région des Savanes. En dehors de Lomé et Maritime (33,4%), les taux d'analphabétisme des autres régions sont tous au-dessus de la moyenne nationale : Plateaux 44,7%, Centrale 42,2% et Kara 45,9%. Cela ne signifie pas pour autant que le problème de l'analphabétisme épargne les régions méridionales car celles-ci, avec l'influence de Lomé la capitale, concentrent 64,21% de la population totale.

Force est de constater que le Togo enregistre un pourcentage élevé d'analphabètes avec un taux de 60,9% qui n'est pas à un niveau satisfaisant.

Dans le souci de mettre un terme à ce fléau qui gangrène le peuple togolais, le MCD entrevoit des réformes d'une grande envergure du système éducatif. Il sera sujet d'une profonde innovation à tous les différents degrés de l'enseignement. La discrimination positive entre garçons et filles dans la scolarisation des enfants sera renforcée. Certaines pesanteurs liées à la tradition dont est victime le sexe féminin trouvera des solutions adéquates. L'autonomisation des femmes via leur instruction et leur insertion dans la vie professionnelle constituera le cheval de bataille du MCD.

Tout Togolais doit savoir lire et écrire ; le MCD s'emploiera à faire de l'instruction un droit pour les enfants et un devoir pour les parents, en créant des conditions favorables pour atteindre ces objectifs. Notre gouvernement va œuvrer pour :

- ✓ La mise en place des structures d'alphabétisation afin de permettre à toutes les catégories sociales d'acquérir des connaissances de base en vue d'une adaptation efficace au développement national,
- ✓ La multiplication des centres professionnels d'alphabétisation dont la mission sera de former des spécialistes pour un meilleur rendement,

- ✓ L'implication des organisations non gouvernementales (ONG) et des confessions religieuses pour de meilleurs résultats sera encouragée,
- ✓ La mise à disposition des matériels didactiques adéquats aux enseignants en vue de les mettre dans les conditions idoines de travail.

27. L'enseignement maternel et primaire

L'enseignement primaire est un droit inaliénable reconnu par notre Constitution en son article 35. A cet effet, il est obligatoire pour tous les enfants et doit être gratuit. Le MCD, faisant de ce secteur sa prédilection, se donnera les moyens de ses ambitions en dotant les établissements des infrastructures immobilières, matérielles et didactiques indispensables pour leur bon fonctionnement. L'extension des établissements dans toutes les contrées du pays sera le principal chantier auquel le parti va s'atteler. Un jumelage sera institué entre les établissements privés et publics pour des échanges d'expérience. Une subvention substantielle sera octroyée aux établissements privés.

Le système éducatif actuel au Togo ne fonctionne pas convenablement, entraînant le chômage, le désespoir chez les jeunes et la délinquance dans les grandes villes comme à Lomé. Il faudra donc orienter le système éducatif vers le système allemand dont la force économique est grande en Europe et dans la zone euro avec un taux de chômage très faible. Pour atteindre ses objectifs, le parti envisage de:

- ✓ Rendre obligatoire l'enseignement maternel et primaire jusqu'à l'âge de 16 ans,
- ✓ Les élèves seront suivis par un même enseignant du CP1 jusqu'au CM2. Ceci permettra à ce dernier de détecter les bons élèves aptes pour continuer au collège, au lycée puis à l'université. Les autres seront orientés vers les écoles professionnelles en fonction de leurs résultats durant les 6 années à l'école primaire. A la fin du cursus primaire, les enseignants feront des propositions d'orientation aux parents à qui revient finalement le dernier mot.

- ✓ Dans les écoles professionnelles, les élèves vont partager leur temps entre la formation théorique et pratique dans les entreprises. Ainsi quand ils sortent, ils sont automatiquement embauchés ou opérationnels. Tout ceci permettra de préparer les enfants à une formation pour ne pas qu'ils deviennent des délinquants et plus tard sans diplôme et sans formation. C'est encore la raison fondamentale du faible taux du chômage chez les jeunes en Allemagne dont le système nous inspire.
- ✓ À l'école primaire, les cours se feront en journée continue jusqu'à 13h pour permettre aux enfants, souvent de bas âge, d'être moins fatigués et de s'exercer à la maison dans l'après-midi. Cela leur permettra d'avoir le temps nécessaire pour bien préparer les exercices qui leur seront donnés à faire à la maison pour le lendemain à l'école,
- ✓ Instaurer les cantines scolaires sans distinctions régionales,
- ✓ Améliorer la qualité de l'enseignement par des formations professionnelles des enseignants et des recyclages périodiques,
- ✓ Renforcer les capacités des enseignants en leur donnant les moyens nécessaires dans l'exercice de leur métier,
- ✓ Revaloriser le métier d'enseignant par un traitement salarial particulier,
- ✓ Mettre à la disposition des écoles primaires des équipements adéquats pour leur bon fonctionnement.

28. L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire considéré comme le tronc dans le schéma éducatif sera porté à une organisation solide et concertée. Son importance dans la préparation des élèves à affronter l'enseignement supérieur d'une part et dans la formation adéquate des élèves pour une bonne qualification dans leur aventure sur le marché d'emploi d'autre part, oblige cette vision particulière.

A cet effet, le parti préconise de :

Projet de société du MCD

- ✓ Améliorer la qualité de l'enseignement à travers des formations solides des enseignants, d'un encadrement efficace aussi bien des enseignants que des apprenants. Les équipements didactiques et matériels seront disponibles dans tous les établissements pour de meilleurs rendements.
- ✓ Multiplier les établissements d'enseignement tant général que technique et les centres de formation professionnelle équivalente à ce niveau. L'enseignement technique reste jusqu'à aujourd'hui, l'enfant malheureux du système éducatif togolais. Il doit être encouragé à tous les niveaux, secondaire et universitaire, en partenariat avec les villes, régions et le secteur privé; une répartition équitable sera faite selon un programme sectoriel bien établi. Le souci est de donner la même chance de réussite à tous les enfants, adolescents et adultes de nos différentes localités.
- ✓ Encourager l'implantation des établissements privés pour pallier l'insuffisance des établissements publics par un soutien logistique.
- ✓ Favoriser la création en nombre suffisant des postes de conseillers d'orientation scolaires afin d'aider les élèves dans le choix de leurs futures filières et de leurs professions.
- ✓ Créer un fonds de solidarité sociale pour les soutiens matériel et financier des enfants dont les parents sont reconnus démunis après des enquêtes.
- ✓ Réintroduire la célébration du mérite par la remise des prix aux meilleurs élèves des différentes classes en vue d'encourager la culture de l'excellence.

29. L'enseignement supérieur et universitaire

L'enseignement supérieur et universitaire est un cadre d'études de haut niveau par excellence. C'est pourquoi des dispositions idoines doivent être prises pour lui donner les moyens nécessaires pour son meilleur fonctionnement. Ces structures

forment des chercheurs et des cadres supérieurs. Il est ainsi le miroir qui reflète l'image intellectuelle du pays.

Pour cette raison, le parti envisage de:

- ✓ Mettre sur pied une organisation qui prend en compte les conditions des enseignants, des étudiants et les besoins des infrastructures immobilières et mobilières.
- ✓ Rendre dynamiques les services d'orientation en vue d'aider les étudiants dans leur choix par rapport aux besoins nationaux.
- ✓ Créer des centres de recherche universitaire et des pôles d'excellence.
- ✓ Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur,
- ✓ Attribuer les bourses d'études sur la base du mérite et aussi du social en tenant compte des revenus des parents du nouveau bachelier. Des critères particuliers seront retenus pour en bénéficier. En Europe par exemple, c'est sur ces deux bases que les bourses d'études sont attribuées aux nouveaux bacheliers car il faut comprendre que les enfants dont les parents sont pauvres ont plus besoin de soutiens financiers pour réussir à l'université que les étudiants dont les parents ont plus de moyens financiers. L'attribution des logements dans les cités universitaires doit prendre aussi en compte ce critère du milieu social de l'enfant. Malheureusement c'est le contraire qui se fait chez nous. On doit privilégier les étudiants les plus démunis. Ils ont besoin du minimum pour réussir dans les facultés sinon c'est encore l'échec total qui surviendra avec le redoublement et l'abandon des études. C'est ce critère concernant les bourses et les logements étudiants qui sont appliqués dans beaucoup de pays. Les étudiants non boursiers doivent avoir accès aux restaurants universitaires dans les mêmes conditions que les étudiants boursiers sans d'autres conditions particulières à leur encontre tant qu'ils ont aussi la carte étudiant sont et munis d'un ticket de restaurant universitaire. Ceci permettra de ne pas rendre la vie estudiantine plus difficile aux plus démunis.

- ✓ Augmenter les aides aux étudiants réglementairement inscrits.
- ✓ Accroître la capacité d'accueil des universités et produire plus d'enseignants chercheurs qui sont actuellement en déficit.
- ✓ Organiser des formations continues à l'intention des fonctionnaires qui désirent poursuivre les études supérieures.
- ✓ Encourager l'implantation d'universités et d'instituts supérieurs privés dans les grandes villes afin de réguler la capacité d'accueil des établissements supérieurs.
- ✓ Développer un partenariat entre l'université et les différents secteurs de la vie nationale.

30. L'enseignement privé

Les établissements privés représentent aujourd'hui la grande réserve qui accueille un nombre important des élèves. En fonction de leur rôle important dans l'éducation, il s'avère impératif d'intégrer dans les programmes sectoriels, les mécanismes devant favoriser leur bon fonctionnement. L'incapacité de l'État à satisfaire les demandes dans l'enseignement est réelle. Ainsi, pour une meilleure efficacité de l'enseignement privé, le parti envisage :

- ✓ D'encourager la multiplication des établissements privés au niveau du primaire, du secondaire et du supérieur. Toutefois, ces établissements devront respecter les programmes en vigueur mis en place par les ministères en charge de leur exécution.
- ✓ La création réglementée des centres privés de formation professionnelle.
- ✓ L'octroi des subventions aux établissements privés à travers la prise en charge des salaires d'un nombre d'enseignants et la formation professionnelle de tous les enseignants.

- ✓ L'harmonisation des salaires des enseignants dans les établissements privés afin de relever leur niveau de vie.
- ✓ Développer un partenariat public-privé dans le secteur de l'enseignement.

31. La santé publique

La jouissance d'une bonne santé par la population togolaise est l'un des indicateurs de son développement. C'est pourquoi, faire de la santé pour TOUS, une réalité s'avère primordiale. A cet effet, elle constituera les points de départ et d'arrivée des préoccupations majeures du MCD. Pour atteindre cet objectif, le parti envisage de:

- ✓ Multiplier les centres hospitaliers et les centres de santé suivant un plan stratégique de la santé.
- ✓ Doter ces structures d'infrastructures sanitaires adéquates en vue d'améliorer la qualité des soins à administrer aux malades.
- ✓ Instituer la prise en charge effective des premiers soins ou soins primaires quels que soient les cas présentés.
- ✓ Mettre un accent particulier sur les qualités de soins et d'interventions dans les maternités en vue de juguler les problèmes auxquels sont confrontés les sages-femmes et les femmes en état de grossesse lors des accouchements.
- ✓ Entretenir de façon permanente les équipements dans les différentes structures sanitaires en vue de les rendre plus efficaces.
- ✓ Assurer une formation solide du personnel médical et paramédical à tous les niveaux pour répondre aux besoins croissants dans ce domaine.
- ✓ Promouvoir et encadrer la médecine traditionnelle.

- ✓ Renforcer les centres de recherches biomédicales orientées vers la pharmacopée traditionnelle.
- ✓ Promouvoir la fabrication de médicaments à base de plantes et produits locaux.
- ✓ Revaloriser les services de l'assistant d'hygiène en vue de l'encadrement de la population en matière d'hygiène, de nutrition et de diététique pour une réduction sensible des maladies infantiles endémiques et/ou épidémiques.
- ✓ Intensifier la sensibilisation de la population dans le cadre de la lutte contre le Sida et les infections sexuellement transmissibles.
- ✓ Promouvoir la protection de la santé de la mère et de l'enfant pour un meilleur avenir de la population.

32. Le logement

Dans les trente prochaines années, la population togolaise aura doublé, selon le dernier recensement démographique du Togo, et à en croire les experts, seuls trois habitants sur dix pourront vivre dans un logement décent. Les organisations en charge du logement estiment à 66,1% le nombre de Togolais vivant dans des logements précaires et dont 43,91% de ménages en milieu urbain. Près de 82,78% ne disposent pas de moyen d'évacuation d'eau et 17,44% n'ont pas non plus de latrines, très peu de terrains sont régulièrement immatriculés et seuls 5,24% de propriétaires ont un titre foncier sur le plan national.

Dans ces conditions, des mesures urgentes doivent être prises pour améliorer dans un laps de temps, l'état de précarité dans lequel vivent les Togolais. Tout en considérant que la coexistence entre droit positif et droit coutumier crée un pluralisme juridique qui contribue davantage à l'aggravation des litiges fonciers, et que le système du livre foncier a montré ses limites aussi bien dans ses objectifs que dans ses moyens, l'accès à la terre et au logement va constituer un enjeu essentiel compte tenu du doublement de la population togolaise dans les années à venir.

Dans ces conditions ; nous comptons :

- ✓ Mettre en œuvre des mesures confortant les droits fonciers coutumiers par la délivrance de titres collectifs ou individuels ;
- ✓ Moderniser les systèmes fonciers, en adoptant un modèle proche de la publicité foncière pour plus de sécurité, de fiabilité et d'efficacité de la procédure de délivrance des titres et des transactions immobilières.
- ✓ Le tribunal va désormais s'occuper de la publicité foncière. Un service du tribunal sera spécialement consacré au foncier au sens large du terme et aura comme appellation « Service foncier » avec la mise en place d'un mécanisme juridique permettant d'éviter la double vente d'un même terrain à deux acquéreurs différents
- ✓ Sensibiliser les populations et les acteurs du foncier sur le titrement et ses avantages par notamment l'organisation de forums, de colloques ou de séminaires ;
- ✓ Des mesures audacieuses seront prises afin de contribuer à la construction accélérée de 100 000 logements sociaux sur une échelle de 5 ans.
- ✓ Une politique de logement liée à l'encadrement des prix de l'immobilier et des loyers sera mise en place. Un soutien accru aux promoteurs de logements par la mise en place d'un fonds de garantie et de crédit immobilier sera institué.

33. L'emploi

Un des défis majeurs de notre administration sera la mise en place des mécanismes de création et de réduction du sous-emploi des jeunes. Le Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes (PSNEJ), dans son diagnostic, révèle que le taux de sous-emploi est de 26,1% en 2006 et de 22,8% en 2011. Ce taux est de 23,1% pour les hommes et 22,4% pour les femmes (QUIBB, 2006, 2011). On note également que selon la nature de l'emploi, les écarts sont importants. Ainsi, en 2006 par exemple, 69,5% des personnes sous-employées travaillaient à leur propre compte. Le niveau

Projet de société du MCD

de sous-emploi enregistré était d'un maximum de 43,7% dans la région des Savanes à un minimum de 17,8% observé dans la région des Plateaux (QUIBB 2006).

Une réelle politique sera mise en place pour la création rapide d'emplois. Nous comptons à cet effet:

✓ Dans le public :

- Créer 40 000 emplois supplémentaires, aujourd'hui estimés entre 55 000 et 60.000 fonctionnaires ;
- Mettre fin au cumul de postes dans les fonctions administratives et surveiller les départs à la retraite ;
- Redéfinir la mission du FAIEJ, tout en le transformant en un fonds de garantie destiné à soutenir les jeunes entrepreneurs auprès des banques.

✓ Dans le privé :

- Veiller à l'application des conventions collectives et au respect du code du travail. Les rapports font cas de plus de 130 000 emplois dans le privé, si nos textes régissant le travail sont respectés.
- Des mesures liées aux réductions fiscales seront mises en œuvre afin d'encourager les entreprises qui recrutent.
- Encourager la création de 150 000 emplois indépendants. Sur ce, le gouvernement financera tous les projets bancables à un taux d'intérêt presque nul. Il s'agira de mettre en place des institutions financières à caractère purement social. Ces institutions avec le financement qu'elles apportent, deviendront des associés avec les entrepreneurs qui le seront avec le projet qu'ils proposent. Les bénéfices et pertes seront partagés entre les deux parties durant la vie du crédit. L'institution financière se désengagera de l'activité une fois le crédit remboursé bien sûr à un taux d'intérêt nul.

34. Sports et loisirs

En dehors de son aspect professionnel ludique et financier, le sport est bénéfique pour la santé. Ce secteur fera également partie intégrante des préoccupations majeures du gouvernement MCD. Nous prévoyons à cet effet :

- ✓ Instaurer quelques heures d'activités sportives et régulées par des formateurs bien étoffés à ce titre.
- ✓ Instaurer des sports populaires, de masse et le sport pour les personnes vivant avec un handicap ou ayant une mobilité réduite.
- ✓ Une réorganisation du sport pour tous en dotant toutes les préfectures des aires sportives équipées et d'une capacité acceptable.

Pour le sport professionnel et de haut niveau :

- ✓ La construction des centres de formation de toutes catégories et la formation des cadres sportifs.
- ✓ La construction des centres, des terrains de jeu, des stades, des piscines nationales de compétitions et des grands gymnases.
- ✓ Assainir le milieu du football qui est de nos jours un sport roi.
- ✓ Interdire la création des clubs qui utilisent les ressources publiques à titre privé (AS Douane, Dyto, Togo télécom, AS Togo port...).
- ✓ Mettre à contribution les sociétés d'Etat dans le financement des infrastructures sportives et des équipes de football et autres disciplines sportives.
- ✓ L'organisation d'une CAN au Togo dans les prochaines années, et pour cela, il est envisagé la construction de trois grands stades modernes en plus du stade de Kégué déjà existant.
- ✓ La culture comme instrument de développement et d'intégration nationale: le TOGO, malgré sa petitesse sur la superficie de son territoire et une mise

culturelle avec plus de 54 ethnies et cultures et traditions spécifiques. Le MCD, s'emploie à amener les différentes populations à la découverte des us et coutumes des autres dans une démarche à contribution à construire une réconciliation intégrée par la connaissance et l'acceptation de l'autre. Pour ce faire, le MCD prend l'engagement de mettre en place au niveau national, régional et préfectoral, des clubs d'étude et d'adaptation de nos cultures danses et traditions dans le commerce touristique pour la consommation nationale et tournée vers l'exportation. Des ballets préfectoraux régionaux et nationaux seront institués avec un encadrement matériel et financier à booster leur éclosion. La cuisine traditionnelle intégrera les menus des restaurants et hôtels

CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, le MCD invite tous les Togolais et toutes les Togolaises à voter utile en tenant compte des programmes et non de la personnalité des candidats. Voter le programme MCD, c'est voter l'alternance ; et voter le programme MCD, c'est voter pour un nouveau Togo prospère.

Togolais, apporte ta pierre à l'édification de ta patrie pour un lendemain meilleur tant attendu !